

Réf. : DAJP/2024-152

**Décision de nomination de suivants de liste
au conseil d'administration**

Collège des professeurs des universités et personnels assimilés

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-529 du Président de l'Université de Tours, en date du 16 octobre 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des professeurs des universités et personnels assimilés au conseil d'administration ;

Vu la liste de candidats intitulée « Portons tous les talents » ;

Vu la démission de M. Philippe VENDRIX en date du 6 juin 2024 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : M. Philippe PREVOST est proclamé élu au conseil d'administration, collège des professeurs des universités et personnels assimilés, en remplacement de M. Philippe VENDRIX et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux intéressés.

Fait à Tours le 11 juin 2024,

Le Président de l'Université

Arnaud GIACOMETTI

A. Giacometti

P.J. : Composition actualisée du conseil d'administration

**COMPOSITION ACUTALISÉE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Titulaire	Liste
PREVOST Philippe	Portons tous les talents !
BELZUNG Catherine	Portons tous les talents !
NERON Emmanuel	Portons tous les talents !
CLASTRE Marc	L'université ENSEMBLE
OPHELE Claude	Portons tous les talents !
GIACOMETTI Arnaud	L'université ENSEMBLE
ROINGEARD Philippe	Portons tous les talents !
SAINT-MARTIN Pauline	Portons tous les talents !